

**PROCÈS-VERBAL  
SÉANCE RÉGULIÈRE  
DU 6 JUILLET 2011  
À 19 H 30**

Sont présents à titre de membres du Conseil municipal :

**Monsieur Denis Millier, Maire**  
**Monsieur Michel Mainville, conseiller, siège # 2**  
**Madame Julie Lussier, conseillère, siège # 3**  
**Madame Gisèle Simard, conseillère, siège # 4**  
**Monsieur Daniel Meunier, conseiller, siège # 5**  
**Monsieur Sébastien Raymond, conseiller, siège # 6**

Est également présente, madame Nancy Fortier, directrice générale.

Est absent monsieur Pierre-André Taddéo, conseiller, siège # 1

**ORDRE DU JOUR**

**1. ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

- 1.1 Constatation du quorum et ouverture de la séance
- 1.2 Adoption de l'ordre du jour
- 1.3 Adoption des procès-verbaux des séances du 1<sup>er</sup> et 22 juin 2011
- 1.4 Internet haute vitesse
- 1.5 Mandat à une firme d'avocat

**2. FINANCES**

- 2.1 Approbation des comptes payés et à payer
- 2.2 Paiement honoraires d'avocats

**3. TRAVAUX PUBLICS**

- 3.1 Contrat déneigement urbain
- 3.2 Demande au *MTQ* / ajout de signalisation sur chemin des Patriotes

**4. URBANISME**

- 4.1 Demande *CPTAQ* # 2011-07 / implantation d'une station de surpression sur le lot # 3 698 295
- 4.2 Approbation plan de lotissement de la zone H-2

**5. LOISIRS / ACTIVITÉS CULTURELLES / PATRIMOINE**

**6. AGRICULTURE ET ENVIRONNEMENT**

- 6.1 Demande de nettoyage de cours d'eau / Meunier-Borduas

**7. SÉCURITÉ PUBLIQUE**

- 7.1 Formation pompiers (2)

**8. RÈGLEMENTS**

- 8.1 Dépôt du certificat relatif au règlement **277-11-004** / emprunt travaux croissant Désautels
- 8.2 Avis motion / règlement **277-96-029-HH** / modifiant le règlement **277-96-029** / concernant les dispositions relatives aux garages de certaines zones

9. **RAPPORT DES ÉLUS**
10. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
11. **LEVÉE DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE**

.....

**REMISE PRIX « VILLES ET VILLAGES À LA RESCOUSSE ! »**

Monsieur Millier reçoit une plaque de monsieur Bonin concernant un prix pour la conservation de la nature pour la protection de l'habitat du Chevalier cuivré.

**1. ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

**1.1 CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur le maire Denis Millier constate le quorum et ouvre la séance à 19 h 40

2011-07-128

**1.2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE JULIE LUSSIER  
APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE GISÈLE SIMARD  
ET UNANIMEMENT RÉSOLU**

**D'ADOPTER** l'ordre du jour tel que proposé.

2011-07-129

**1.3 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES DU 1<sup>er</sup> ET 22 JUIN 2011**

Demande de lecture du procès-verbal du 22 juin. Monsieur Mainville en fait la lecture.

**IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE JULIE LUSSIER  
APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE GISÈLE SIMARD  
ET UNANIMEMENT RÉSOLU**

**D'ADOPTER** les procès-verbaux des séances du 1<sup>er</sup> et 22 juin 2011.

2011-07-130

**1.4 INTERNET HAUTE VITESSE**

**ATTENDU QUE** la Municipalité a à cœur d'offrir Internet haute vitesse à l'ensemble de ces citoyens ;

**ATTENDU QUE** la Municipalité travaille en collaboration sur un projet avec d'autres municipalités rurales, lequel est piloté par le *CLD (Centre Local de développement)* ;

**ATTENDU QU'**une dépense de 500.00 \$ est à prévoir ;

**ATTENDU QUE** la facture sera séparée en part égale par les municipalités participantes ;

**IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE JULIE LUSSIER  
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER DANIEL MEUNIER  
ET UNANIMEMENT RÉSOLU**

**DE VERSER** la somme de 100.00 \$ plus taxes applicables ; représentant la contribution de Saint-Charles-sur-Richelieu.

**2011-07-131 1.5 MANDAT À UNE FIRME D'AVOCAT**

**ATTENDU** les poursuites juridiques du maire, monsieur Denis Millier;

**ATTENDU** la résolution 2011-06-124 ;

**ATTENDU QUE** la résolution ne faisait mention que de la défense de madame Nancy Fortier, directrice générale;

**ATTENDU QUE** les récents développements dans le dossier concerne également les membres du Conseil;

**IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE JULIE LUSSIER  
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER SÉBASTIEN RAYMOND  
ET UNANIMEMENT RÉSOLU**

**DE MANDATER** la même firme d'avocats que celle mandatée par la résolution 2011-06-124, en l'occurrence la firme Martel, Brassard, Doyon s.e.n.c. pour représenter les membres du Conseil;

**DE PORTER** le dossier auprès de notre assureur.

**2. FINANCES**

**2011-07-132 2.1 APPROBATION DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER**

**IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER MICHEL MAINVILLE  
APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE GISÈLE SIMARD  
ET UNANIMEMENT RÉSOLU**

**DE DÉPOSER**, d'accepter et d'approuver les comptes payés d'avance et la liste des comptes à payer au 6 juillet 2011 telle que présentée soit ;

1. Les dépenses incompressibles au montant de 94 437.07 \$;
2. Les dépenses autorisées par la directrice générale au montant de 1 534.33 \$;
3. Le paiement des fournisseurs figurant sur la liste des comptes à payer au 6 juillet 2011 au montant de 20 533.45 \$;
4. Le paiement des résolutions antérieures au montant de 13 689.65 \$ ;
5. Les salaires des membres du Conseil au montant de 2 802.35 \$;
6. Les salaires du mois de juin (2 juin au 6 juillet) pour la rémunération des pompiers au montant de 3 606.25\$;
7. Les salaires du mois de juin (2 juin au 6 juillet) pour la rémunération des employés municipaux au montant de 20 956.96 \$;

**ATTENDU QU'**il y a des crédits disponibles pour ces dépenses.

**2011-07-133 2.2 PAIEMENT DES HONORAIRES D'AVOCAT**

**ATTENDU** les poursuites entre Michel Lesage contre des élus municipaux et la municipalité (dossier 44794);

**ATTENDU** la facture reçue pour le travail des procureurs jusqu'au 31 mai 2011;

**ATTENDU QUE** pour se défendre, la municipalité doit engager des frais d'avocats;

**IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE JULIE LUSSIER  
APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE GISÈLE SIMARD  
ET UNANIMENT RÉSOLU**

**DE PAYER** la facture suivante;

- numéro 190064 au montant de 390.00 \$ plus taxes pour le dossier 44794

**ÉTANT ENTENDU QUE** cette facture sera transmise à la **MMQ**, compagnie d'assurances pour remboursement;

**ATTENDU QU'**il y a des crédits disponibles pour cette dépense au poste budgétaire 02-190-00-412.

### 3. TRAVAUX PUBLICS

2011-07-134

#### 3.1 CONTRAT DÉNEIGEMENT URBAIN

**ATTENDU QU'**une demande de soumission pour l'entretien des chemins d'hiver, secteur urbain, a été faite sur invitation auprès d'au moins deux (2) fournisseurs tel que prescrit par la loi.

**ATTENDU QUE** la municipalité a reçu deux (2) soumissions conformes;

**ATTENDU QUE** les prix soumissionnés varient de 62 400 \$ à 84 000 \$;

**ATTENDU QUE** le plus bas soumissionnaire conforme est *Roch Charron Transport ltée*;

**IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER DANIEL MEUNIER  
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER SÉBASTIEN RAYMOND  
ET UNANIMENT RÉSOLU**

**D'OCTROYER** le contrat à *Roch Charron Transport ltée*;

**D'AUTORISER** monsieur le maire, monsieur Denis Millier et la directrice générale, madame Nancy Fortier à signer le contrat au nom de la Municipalité.

2011-07-135

#### 3.2 DEMANDE AU MTQ / AJOUT SIGNALISATION SUR CHEMIN DES PATRIOTES

**ATTENDU QUE** certains citoyens ont soulevé une problématique reliée au transport lourd dans le chemin Amyot;

**ATTENDU QUE**, suite à l'analyse, le constat est à l'effet que les camions lourds qui empruntent le rang Amyot sont des transporteurs de la *Bonduelle*;

**ATTENDU QUE** ces camionneurs occasionnels empruntent ce chemin pensant être déjà arrivé à destination compte tenu des numéros civiques sur le chemin des Patriotes à Saint-Charles-sur-Richelieu et à Saint-Denis-sur-Richelieu;

**ATTENDU QUE** pour faire demi-tour la plupart des camionneurs utilisent l'entrée privée des résidents qui malheureusement n'est pas adaptée pour ce genre de transport;

**ATTENDU QUE** nous avons discuté avec l'entreprise *Bonduelle* qui déplore également ce manque de signalisation;

**ATTENDU QUE** le chemin des Patriotes relève du *MTQ*;

**IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE GISÈLE SIMARD  
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER DANIEL MEUNIER  
ET UNANIMENT RÉSOLU**

**DE DEMANDER** au *Ministère du Transport* de procéder à l'installation d'une signalisation routière adéquate.

**4. URBANISME**

2011-07-136

**4.1 DEMANDE CPTAQ # 2011-07 / IMPLANTATION D'UNE STATION DE SURPRESSION SUR LE LOT # 3 698 295**

**ATTENDU** le projet de la *Régie de l'aqueduc intermunicipale du Bas-Richelieu (A.I.B.R.)* de procéder à l'implantation d'une station de surpression sur le lot 3 698 295 situé à l'intérieur des limites de notre municipalité;

**ATTENDU QUE** ce projet est conforme à la réglementation municipale;

**ATTENDU QUE** ce projet est la suite logique des travaux d'amélioration du réseau réalisés sur le chemin du Grand Rang en 2009 et 2010;

**ATTENDU QUE** ce projet permettra notamment de compléter le schéma de couverture de protection incendie de notre municipalité et de la *MRC La Vallée-du-Richelieu*;

**ATTENDU QUE**, compte tenu de la topographie, de la localisation de la conduite d'aqueduc et des paramètres techniques à considérer afin de répondre aux objectifs visés, la fenêtre à l'intérieur de laquelle la station de surpression peut être installée est d'environ 500 mètres;

**ATTENDU QU'**à l'intérieur de cette fenêtre, il n'existe pas d'autres sites qui permettraient de réduire ou d'annuler les impacts de ce projet sur l'agriculture et les activités agricoles;

**ATTENDU QUE** la superficie nécessaire sera relativement faible, ne créant ainsi qu'un faible impact négatif sur le potentiel et les possibilités d'utilisation à des fins agricoles du lot visé;

**ATTENDU QUE** ce projet n'aura peu ou pas d'impact négatif sur :

- le potentiel et les possibilités d'utilisation à des fins agricoles des lots avoisinants;
- les activités agricoles existantes et leur développement;
- l'application des lois et règlements, notamment en matière d'environnement et plus particulièrement pour les établissements de production animale;
- l'homogénéité de la communauté et de l'exploitation agricole;
- la préservation pour l'agriculture des ressources eau et sol sur le territoire de la municipalité locale et dans la région;
- la constitution de propriété foncière dont la superficie est suffisante pour y pratiquer l'agriculture;

**IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER DANIEL MEUNIER  
APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE GISÈLE SIMARD  
ET UNANIMENT RÉSOLU**

**D'APPUYER** la demande faite par la *Régie de l'A.I.B.R.* concernant l'implantation, l'exploitation et l'entretien d'une station de surpression sur le lot 3 698 295 situé à l'intérieur des limites de notre municipalité.

2011-07-137

**4.2 APPROBATION PLAN DE LOTISSEMENT DE LA ZONE H-2**

**ATTENDU** le plan de lotissement fourni par le promoteur tel que préparé par l'arpenteur Vital Roy sous les minutes 35130 en date du 6 juillet 2011;

**ATTENDU QUE** le plan respecte toutes les normes de lotissement telles que stipulées par la réglementation municipale;

**ATTENDU QUE** tel que le prévoit le règlement; toute nouvelle rue doit être approuvée par le Conseil;

**ATTENDU QUE** les élus ont pris connaissance du plan déposé;

**IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE JULIE LUSSIER  
APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE GISÈLE SIMARD  
ET UNANIMEMENT RÉSOLU**

**D'APPROUVER** et d'autoriser le plan des rues projetées et le plan de lotissement tel que déposé.

**5. LOISIRS / ACTIVITÉS CULTURELLES / PATRIMOINE**

**6. AGRICULTURE ET ENVIRONNEMENT**

**2011-07-138**

**6.1 DEMANDE DE NETTOYAGE DE COURS D'EAU / MEUNIER-BORDUAS**

**ATTENDU QU'**une demande d'entretien du ruisseau Meunier-Borduas a été présentée par monsieur Hervé Blanchette;

**ATTENDU QUE** le cours d'eau en question est situé sur le territoire de la municipalité de Saint-Charles-sur-Richelieu;

**ATTENDU QUE** les cours d'eau sont sous la juridiction de la *M.R.C. de la Vallée-du-Richelieu*;

**IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER DANIEL MEUNIER  
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER SÉBASTIEN RAYMOND  
ET UNANIMEMENT RÉSOLU**

**QUE** la municipalité de Saint-Charles-sur-Richelieu demande à la *M.R.C. de la Vallée-du-Richelieu* d'évaluer la pertinence et les travaux à effectuer pour le cours d'eau cité;

**DE** soumettre son plan d'action et de financement aux élus de la municipalité de Saint-Charles-sur-Richelieu avant la réalisation;

**QUE** le conseil de la municipalité de Saint-Charles-sur-Richelieu accepte d'assumer tous les frais relatifs à l'entretien demandé pour les superficies contributives situées sur son territoire et prévoit les répartir au prorata des superficies contributives au bassin versant ( $\pm 10\%$ ).

**7. SÉCURITÉ PUBLIQUE**

**2011-07-139**

**7.1 FORMATION DE POMPIERS (2)**

**ATTENDU** le besoin de former deux (2) nouveaux pompiers ;

**IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE GISÈLE SIMARD  
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER SÉBASTIEN RAYMOND  
ET UNANIMEMENT RÉSOLU**

**D'AUTORISER** la formation des deux (2) nouveaux pompiers de Saint-Charles-sur-Richelieu pour un montant approximatif de 1000.00 \$, et ce, échelonnée dans l'année ;

**ATTENDU QU'**il y a des crédits disponibles pour cette dépense au poste budgétaire 02-220-00-454.

## 8. RÈGLEMENTS

### 2011-07-140 8.1 DÉPÔT DU CERTIFICAT RELATIF AU RÈGLEMENT 277-11-004 / RÈGLEMENT D'EMPRUNT CROISSANT DÉSAUTELS

La directrice générale fait le dépôt du certificat relatif au déroulement de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter selon l'article 557 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*.

Aucune personne n'a signé le registre, le règlement est donc valide.

### 2011-07-141 8.2 AVIS DE MOTION / RÈGLEMENT 277-96-029-HH / MODIFIANT LE RÈGLEMENT #277-96-029 / LES DISPOSITIONS RELATIVES AUX GARAGES DE CERTAINES ZONES

Avis de motion est donné par la conseillère Julie Lussier qu'à une séance subséquente sera adopté le 1<sup>er</sup> projet règlement numéro **277-96-029-HH** modifiant le paragraphe 14.4.2.7 intitulé : normes pour les garages sur un terrain résidentiel mesurant plus de 1 200 mètres carrés sur lequel se situe une habitation unifamiliale isolée pour les terrains riverains dans les zones suivantes :

ARa-1 (croissant Désautels)  
ARec-3 (Camping Bellevue)  
ARa-2 (croissant L'Heureux)  
ARb-3 (côté nord chemin des Patriotes)  
ARa-3 (Lusignan)  
ARb-4 (côté nord chemin des Patriotes)  
ARb-5 (côté nord chemin des Patriotes)  
ARb-6 (côté nord chemin des Patriotes)  
H-1 (p)  
P-1  
H-4  
P-4  
P-6  
AB-4  
AL-1 (secteur coin Amyot et Lefebvre)  
ARa-4 (secteur rue Prince)  
AB-5

## 9. RAPPORT DES ÉLUS

## 10. PÉRIODE DE QUESTIONS

### 2011-07-142 11. LEVÉE DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE

Les sujets à l'ordre du jour étant épuisés,

**EN CONSÉQUENCE,**

**IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE GISÈLE SIMARD  
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER SÉBASTIEN RAYMOND  
ET UNANIMEMENT RÉSOLU**

**QUE** la séance soit close à 20 h50

---

Denis Millier  
Maire

---

Nancy Fortier  
Directrice générale